

Communiqué de Presse 06 juin 2018

Avec l'association Prévention Routière, le vélo est à l'honneur dans les écoles depuis 70 ans

Comme chaque année au mois de juin, les comités départementaux de l'association Prévention Routière, avec le soutien d'Attitude Prévention, organisent les finales du challenge d'éducation routière dans plus de 40 villes de France. Ces finales rassemblent les élèves de CM2 qui ont eu les meilleurs scores en éducation routière à l'occasion des séances menées dans leurs établissements durant l'année scolaire.

Lors de la dernière réunion du Comité interministériel de la sécurité routière (CISR), le 9 janvier, le Gouvernement a annoncé 18 mesures fortes qui constituent la politique de prévention des risques routiers pour le quinquennat en cours. La mesure numéro 10 concerne l'accompagnement du développement de la pratique du vélo en toute sécurité, chez les enfants notamment, en généralisant l'éducation routière à l'école afin que les élèves maîtrisent les bons réflexes sur la route et qu'ils puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.



Cette mesure rejoint la vision de l'association Prévention Routière qui, depuis sa création en 1949, mène de manière permanente en milieu scolaire des actions d'éducation routière destinées à promouvoir la pratique du vélo dans les conditions garantissant la sécurité des enfants. Le challenge d'éducation routière fait partie de ces activités emblématiques que l'association organise depuis près de 70 ans. Anne Lavaud, déléguée générale de l'association Prévention Routière.

Le challenge d'éducation routière est organisé à l'échelle départementale par les comités de l'association Prévention Routière qui le souhaitent. Durant toute l'année scolaire, des bénévoles de l'association animent plusieurs séances thématiques avec des sessions théoriques et pratiques, en classe ou à l'extérieur. Les bons réflexes à pied ou à vélo sont passés en revue. L'objectif est d'apprendre aux élèves à se déplacer de façon autonome dans les meilleures conditions de sécurité. Ce sont lors de ces séances que sont sélectionnés, dans chaque établissement, les élèves de CM2 qui participeront à la finale départementale.



La finale du challenge de l'éducation routière marque l'aboutissement d'un programme d'éducation routière qui, en ce qui concerne l'école primaire, commence dès le CP. Notre association est agréée par le ministère de l'Éducation nationale comme "association éducative complémentaire de l'enseignement public". Dans ce cadre, nous menons de nombreuses actions d'éducation routière autour du vélo dans des écoles primaires en nous appuyant sur « Mobilipass », le support pédagogique que nous avons développé spécifiquement.

Emmanuel Renard, directeur de l'éducation et la formation

Cette année, ils seront au total environ 3000 élèves à participer à deux types d'épreuves lors de ces finales. L'une des épreuves est théorique et permettra à chaque concurrent de répondre à une série de questions destinées à tester ses connaissances sur les déplacements en sécurité à pied, à vélo et comme passager de voiture ou de car. L'autre épreuve est pratique, puisqu'il s'agit d'un parcours à vélo sur une piste d'éducation routière. Ces épreuves imposent à la fois de bien maîtriser sa bicyclette ainsi que de connaitre et respecter les règles de signalisation, de priorité, et autres.

Les parents ou accompagnateurs des écoliers finalistes pourront aussi participer en jouant à un quiz sur la Prévention Routière.